

Initiation à la prévention des RPS

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les RPS, leurs origines et leurs mécanismes
- Repérer les facteurs de risques psychosociaux et les signaux d'alerte dans les situations professionnelles et en comprendre les conséquences pour les individus et les organisations
- Evaluer les impacts et les dispositifs de prévention des risques psychosociaux
- Mettre en œuvre des actions de prévention des risques psychosociaux dans son environnement professionnel

Chaque participant repart un plan d'actions de prévention des risques psychosociaux personnel et adapté à son milieu professionnel.

Public cible

- Managers et encadrants, dirigeants, membres CSE et CSSCT ou toute personne souhaitant développer ses compétences en lien avec la santé/sécurité en milieu professionnel
- Pas de prérequis

Formateur

Expert en prévention des risques professionnels et QVCT

Personnes en situation de handicap

Contactez Stéphanie Olivier (Tel : 06 49 22 89 74) pour étudier ensemble les possibilités d'adaptation

Performetbien
4 rue du Capitaine Lemonnyer
50290 BREHAL
Siret : 93975178000015
NDA : 28 50 01 723 50



Contact

Stéphanie Olivier
Tel : 06 49 22 89 74
Mail : stephanie@performetbien.fr
www.performetbien.fr



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Durée de la formation

14 heures, en présentiel

Tarif intra-entreprise

1980 € hors taxes

Comment participer

En intra-entreprise :

10 participants maximum par session

Délai : 1 mois avant la prestation afin de définir la date, les modalités et la liste des participants

En inter-entreprise :

De 4 à 10 participants

Selon calendrier disponible sur demande et sous réserve d'inscription 15 jours avant le début de la session de formation.

La formation se déroulera dans les locaux choisis par le prestataire.

Modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique, formative, sommative (positionnement en entrée et fin de formation, évaluation orale tout au long de la formation et lors des mises en situation)
- Bilan à chaud et à froid (questionnaire google form)

Suivi de la formation

Attestation de présence à signer chaque demi-journée
Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

Contenu détaillé : *initiation à la prévention des risques psychosociaux*

Ouverture et positionnement

Positionnement initial

Représentation des risques psychosociaux

1 – Origine et causes des RPS

Les 6 facteurs Gollac : origine, contenu, détection

Illustration concrètes pour chaque facteur

Analyse de leur présence potentielle dans l'établissement

Activités d'identifications : vidéos, scénarios, mises en situation

2 – Comprendre les RPS

Définition, catégories, chiffres

- Stress : typologies, mécanismes effets, exemples
- Violences externes : incivilités, agressions
- Violences internes : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agressions sexuelles

Exercices d'identification et de différenciations

Analyse de situations réelles de l'établissement

3 – Cadre réglementaire – zoom managers

Obligations de l'employeur

Responsabilité spécifique des managers – directions – représentant du personnel

Limites des rôles, posture, devoir d'alerte

4 – Conséquences des RPS

Impact sur les individus : burn-out, bore-out, brown-out

Impact sur l'organisation : absentéisme, conflits, performance

Analyse des conséquences possibles dans l'établissement

5 – Détection des signaux faibles

Rôle du lanceur d'alerte

Exercices pratiques : repérer, analyser, agir

Posture managériale adaptée

6 – Construire un plan d'action concret

9 conseils pour agir

Elaboration d'un plan d'action RPS adapté à son service

Engagement individuel : « ce que je mets en œuvre dès demain »

Synthèse et clôture

Les plus

- Cette formation permet de répondre à l'obligation réglementaire : Art L1152-1, L1153-1 et L1142-2-1
- Inscrite sur le compte de prévention des stagiaires

Articulation avec le DUERP

Les RPS font partie des risques professionnels que l'employeur doit évaluer et retranscrire dans le **DUERP**. Cette formation fournit aux participants les outils nécessaires pour : identifier les facteurs de risques psychosociaux dans leur environnement, repérer les signaux faibles et situations à risque, comprendre les obligations réglementaires, proposer des mesures de prévention adaptées, contribuer à la mise à jour du DUERP et à la construction d'un plan d'action cohérent.

La formation renforce ainsi la capacité de l'organisation à intégrer les RPS dans une démarche globale de prévention, structurée et conforme aux exigences légales.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie à cerveau total : réflexion, émotion, action, interaction

Apports théoriques structurés : courts, opérationnels

Études de cas réels : issus du terrain des participants

Mises en situation : identification des signaux, analyse de situations

Activités collaboratives : échanges, co-construction, retours d'expérience

Jeux pédagogiques : pour ancrer les notions

Supports variés : documents INRS, ANACT, vidéos, diaporamas